



EXTRAITS DU RAPPORT MORAL

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 16 OCTOBRE 2010**

Rapport moral prononcé par le président de l'Association Nationale,
Olivier BERTHE, devant l'Assemblée Générale du 16 octobre 2010, et approuvé
à l'unanimité des 288 membres présents ou représentés.

Les Restaurants du Cœur ont 25 ans.

Le 26 septembre 1985, Coluche lançait son appel sur Europe 1. Ce jour-là, il envisageait une cantine commençant par distribuer 2 000 à 3 000 repas par jour, à Paris puis dans les grandes villes de France.

Un quart de siècle plus tard, où en est cette "petite idée ..." et surtout, sommes-nous fondés à être moins indignés de la situation des personnes les plus fragiles que nous aidons ?

Les chiffres de cette campagne apportent des réponses évidentes à cette question :

830 000 personnes accueillies au cours de la dernière campagne, 30 000 de plus en une année. Cette courbe n'a pratiquement jamais connu d'inflexion vers le bas en 25 ans.

103 millions de repas complets et équilibrés distribués, soit une multiplication par 12 depuis 1985.

13 000 sans-abri aidés chaque semaine, hiver comme été.

1 453 personnes en difficulté, logées dans 537 logements temporaires : c'est encore peu, quand on sait que l'accès à un logement digne est encore un rêve pour une famille sur cinq fréquentant les Restos.

93 Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) emploient et réinsèrent un nombre conséquent de leurs 1 350 salariés en contrats aidés. Le retour à l'emploi reste une priorité de notre association, car c'est encore le meilleur moyen d'aider les personnes accueillies à s'en sortir durablement.

732 bibliothèques, 85 000 entrées pour les "Rendez-vous cinéma" et 3 200 départs en vacances : ces actions constituent un moyen efficace pour ouvrir une porte au dialogue qui mène vers l'insertion.

191 activités de lutte contre l'illettrisme ou d'accompagnement scolaire : 2 234 adultes ou enfants aidés à surmonter la barrière de la langue ou à combattre l'échec scolaire.

25 Associations Départementales pratiquent le microcrédit social, et ont accepté cette année environ 300 prêts.

Si la "petite idée" a fait son chemin, c'est parce que nous constatons jour après jour que la misère qui touche les plus faibles est aussi scandaleuse aujourd'hui qu'elle l'était en 1985, quand Coluche la dénonçait violemment.

Grâce à l'implication de **58 000 bénévoles et de 500 salariés**, nous avons trouvé les ressources pour faire face aux crises qui frappent notre société.

Les assises de notre association : accueil inconditionnel, aide concrète et sans jugement, primauté du bénévolat, sens aigu de l'économie de moyens pour consacrer l'essentiel des ressources à l'action, indépendance, combat pragmatique contre l'exclusion.

Tout cela est reconnu par ceux qui nous contrôlent, nous financent, nous écoutent, nous soutiennent, nous rejoignent ou tout simplement, comptent sur nous.

NOTRE MESSAGE ET NOS COMBATS :

QU'AVONS-NOUS DIT EN 2010 ?

Lors de notre lancement de campagne, nous nous sommes fixés trois priorités pour 2009/2010 :

1. Faire face à la crise, en ajoutant cette inquiétude : "mais jusqu'à quand ?".
2. Demander la sanctuarisation des lieux d'aide humanitaire et le respect de l'accueil inconditionnel.
3. Continuer à nous battre pour que le droit au travail et le droit au logement ne restent pas lettres mortes.

Le lundi 30 novembre 2009, lors du lancement de la 25^e campagne, c'est l'occasion de dénoncer auprès de Benoist Apparu, Secrétaire d'Etat au Logement, la diminution de l'aide de l'Etat au moment même où l'accroissement du nombre de personnes à aider est le plus fort.

Et pourtant, la **Cour des Comptes** reconnaissait, (rapport de juin 2009) **l'efficacité du travail** des Restaurants du Cœur, et l'économie de moyens pour y parvenir. **"L'effet levier"** du financement public est aussi noté dans ce rapport : pour un euro de fonds distribués, au moins 5 euros d'aides en faveur des plus démunis sont générés, ce qu'aucune administration ou entreprise ne pourrait faire à si faible coût.

Une fois encore, c'est la mobilisation des Restos aux côtés des autres associations qui, dès juillet et jusqu'à fin décembre 2009, a permis **l'attribution d'une première**

enveloppe d'aide complémentaire de l'Etat. Puis une seconde subvention qui nous a permis d'atteindre le niveau des années précédentes.

Dans le même temps, l'entrepôt partagé en région parisienne, décidé l'an dernier et qui doit voir le jour avant fin 2011, n'a toujours pas pu être mis en chantier, faute d'une attribution de site par le ministère de la Défense. Pourtant, dans son discours du 3 décembre 2008 annonçant 20 millions de crédits de relance pour les associations, le Président de la République promettait la mise à disposition rapide de ce lieu indispensable au bon fonctionnement logistique en Ile-de-France.

Mais dans ce domaine, les batailles décisives se dérouleront à Bruxelles et à Strasbourg. Nous savons que le PEAD, voulu et obtenu par Coluche, est menacé par l'Allemagne. Pourtant, cette année encore, il va représenter 23 % du budget alimentaire de notre association. Présents de-

puis plus d'un an au sein des groupes de travail, nous ne cessons de témoigner auprès de l'Etat et de l'Union Européenne pour défendre le principe d'une politique alimentaire et sociale en Europe.

En 2010, les Restaurants du Cœur ont donc pu continuer à faire face. Mais jusqu'à quand ?

23 %
DU BUDGET ALIMENTAIRE
PROVIENT DU PEAD

Notre deuxième priorité consistait à demander, et obtenir, le respect de l'accueil inconditionnel et la sanctuarisation des lieux d'aide humanitaire.

Il est évident que ce combat est celui des Restos. Nous accueillons chaque semaine 13 000 sans abri, dont beaucoup ne veulent pas avoir de contacts avec les forces de police, et plus de 830 000 personnes, qui risqueraient de s'éloigner de nous s'ils n'avaient pas la garantie de leur protection. Cet éloignement les plongerait sans nul doute dans une situation encore plus difficile. De plus, il est inimaginable qu'un bénévole puisse être inquiété pour avoir aidé de façon désintéressée une personne en difficulté, quelle que soit sa situation.

L'aide humanitaire ne peut être qu'inconditionnelle, principe et engagement évident maintes fois réaffirmé, y compris par le chef de l'Etat dans son discours devant le Conseil Économique et Social du 17 octobre 2007 et par le ministre de l'Immigration, dans son discours du 17 juillet 2009.

De façon moins polémique et spectaculaire que chez d'autres intervenants, nous avons été tout aussi déterminés et sans concession.

L'objectivité des Restos a porté ses fruits et contribué à la publication, le 23 novembre 2009, peu avant notre lancement de campagne, de deux circulaires répondant favorablement à notre demande.

Notre troisième engagement concernait le droit au travail et au logement.

En janvier 2009, le Gouvernement reconnaissait les spécificités des Restos et signait avec nous une **convention pluriannuelle** qui a déjà produit des effets positifs. Mais nous devons craindre certaines difficultés pour les financements des chantiers d'insertion. La réforme de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) ne doit pas éloigner de ces dispositifs, qui ont montré leur efficacité, les publics des jeunes et des adultes les plus éloignés de l'emploi. Nous sommes restés en alerte auprès des services de l'État pour maintenir les taux de financement et la nature de ces contrats aidés.

Le 9 novembre 2009, le Gouvernement a présenté **20 propositions au sein du plan 2009-2012 de refondation**

de la politique d'hébergement et d'accès au logement.

Les Restos y ont été très actifs. Ainsi, le 23 décembre 2009, en accueillant le secrétaire d'État au Logement sur la Péniche du Cœur, à Paris, nous avons insisté pour que les pouvoirs publics débloquent rapidement les moyens pour accueillir les personnes vivant dans la rue. Si l'humanisation des places d'hébergement et la priorité donnée aux publics les plus démunis va dans ce sens, et si la mise en œuvre des SIAO d'urgence (Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation) dans chaque département constitue un progrès pour la coordination et une meilleure prise en charge des sans-abri, **cette politique reste très insuffisante en matière de logement.**

**“GRÂCE À L'IMPLICATION
DES BÉNÉVOLES ET SALARIÉS,
NOUS AVONS PU FAIRE FACE
AUX CRISES.”**

En outre, la volonté affichée du Gouvernement de mutualiser les moyens, risque d'écraser les initiatives et les petites structures à taille humaine et de faire perdre beaucoup d'autonomie au monde associatif. Dans ce domaine, nous aurons probablement encore à nous battre.

La Loi Coluche, plusieurs fois menacée a encore eu chaud en août dernier. La mobilisation des Restos depuis les premières charges d'août 2009 a payé. Les propos du ministre du Budget ont repris nos deux arguments principaux : aucun retour sur investissement sur un don, qui n'est donc pas une niche fiscale. Chaque euro non perçu par l'Etat génère bien davantage d'actions que ce qu'il coûte.

Les Restos ont donc été à nouveau très entendus en 2010. Moins fort qu'en 1985, mais la vigueur de notre mobilisation reste plus qu'honorable. Ce patrimoine, légué par Coluche et entretenu avec précaution, nous devons le préserver et n'utiliser les médias que pour parler pour ceux que nous voulons aider.

NOS MISSIONS SOCIALES

QU'AVONS-NOUS FAIT EN 2010 ?

Les sommes engagées pour nos missions sociales ont progressé de 2%, pour atteindre 127,2 millions d'euros. L'aide alimentaire représente la plus grosse part, avec 95,6 millions d'euros.

Ni la qualité, ni le volume distribué (en augmentation), n'en ont pâti mais l'optimisation de la politique d'achat et une tendance favorable du prix des matières premières ont favorisé cela.

Le service Approvisionnements est encore parvenu à maintenir les **équilibres nutritionnels** et à améliorer la gamme distribuée tout en conservant un **prix de repas complet inférieur à 1 euro.**

Mais les missions du service vont au-delà, car les objectifs qui lui sont fixés par l'Association Nationale sont :

1. La poursuite des missions d'appui, qui garantissent à la fois la **sécurité de nos entrepôts** et le strict **respect des réglementations** nationales et européennes.
2. La mise en œuvre des missions d'appui **Hygiène et Sécurité**, qui nous assurent la **conformité** de nos pratiques avec les normes en vigueur.
3. La formation qui permet à nos équipes de **maîtriser les fonctions Approvisionnement et Logistique** et d'utiliser au mieux les moyens fournis par l'Association Nationale.

Avec l'**informatisation** qui se met en place au niveau de la **gestion des stocks** des entrepôts départementaux et de la préparation des livraisons des centres, nous aurons bientôt la totale **traçabilité de nos produits.**

Pour faire de l'alimentation un véritable outil d'insertion, mais aussi redonner l'accès au plaisir de manger, le réseau Accompagnement et Aide Alimentaire (AAA) intervient à plusieurs niveaux :

1. L'animation des **50 ateliers cuisines**, fortement aidée cette année par le livre de Thierry Marx.
2. La mise à disposition de documents permettant de diffuser largement des **recettes** et des conseils sur les équilibres alimentaires.
3. **L'animation des Restos Bébés** et celle d'un module de formation sur la nutrition infantile.

Mais toutes ces actions, pourtant au cœur de notre activité, sont encore trop peu nombreuses au regard des faibles moyens qu'elles nécessitent pour être mises en œuvre. L'outil formidable constitué par le livre de Thierry Marx et la volonté de nos partenaires de s'engager dans le temps à nos cotés, dans des actions qui donnent un

sens aux partenariats, doivent aider à multiplier les Restos Bébés et les ateliers cuisine.

Le montant des missions sociales consacrées à l'insertion progresse de 3 millions d'euros, soit + 11 % par rapport à 2009.

L'accompagnement vers l'emploi est notre priorité N°1 et dans nos **douze priorités nationales***, l'objectif est de favoriser ce domaine dans toutes les Associations Départementales. En 2010, 46 d'entre-elles animent 93 ACI (Ateliers et Chantiers d'Insertion). Il faut également accompagner bénévoles et salariés dans la mise en place de la réforme de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) pour accroître le nombre de sorties positives.

Ainsi désormais, chaque partenariat entre une entreprise et les Restos doit chercher à développer cet axe de l'insertion par l'emploi. Sans cesser d'aider toutes les personnes, même les plus éloignées de l'emploi, nous devons aussi encourager les dispositifs qui nous rendent plus efficaces.

Le Soutien à la Recherche d'Emploi (SRE) peut être généralisé partout où des bénévoles veulent s'engager à le faire.

L'accès au logement reste une préoccupation pour un nombre important des familles bénéficiaires des Restos. Nos structures d'accueil offrent presque toutes les possibilités de ce type d'activité. La réouverture de la résidence Hermel, la réhabilitation de la maison Coluche d'Ambilly et de la résidence sociale de Poissy, l'ouverture de la résidence Beausoleil à Niort ou du Centre d'Hébergement d'Urgence Coluche à Nantes (avec accueil de sans-abri avec chiens) ou encore l'intégration du dispositif "louer solidaire" à Paris, sont autant de projets marquants que le Réseau Logement a fait aboutir, tout en participant aux groupes de travail sur la réforme voulue par le Gouvernement.

Car l'ambition de notre association est bien de continuer à nous développer dans cette voie, en conservant à l'esprit que **notre vocation n'est pas de gérer des structures en tant que délégataire de service public, mais de favoriser les initiatives originales, autour d'un projet social fort mêlant bénévoles et travailleurs sociaux.**

“ON AIMERAIT QUE GRÂCE AUX RESTOS, QUELQUES PERSONNES QUI ÉTAIENT DANS LA RUE TENDENT AUJOURD'HUI LA MAIN À CEUX QUI NE PEUVENT SE RELEVER” :

C'EST AINSI QUE LE RÉSEAU GENS DE LA RUE DÉFINIT SON ACTIVITÉ.

+11%

PROGRESSION DU MONTANT DES MISSIONS SOCIALES CONSACRÉES À L'INSERTION

***LES 12 PRIORITÉS D'ACTION, DE GESTION ET DE COMMUNICATION DU PROJET ASSOCIATIF NATIONAL :**

- Généraliser les Projets Associatifs Départementaux.
- Généraliser l'intercampagne et mener une action d'équilibre nutritionnel dans chaque centre de distribution.
- Favoriser l'insertion par l'emploi dans toutes les Associations Départementales.
- Pérenniser les structures d'hébergement et de logement existantes, développer l'accueil de jour et promouvoir de nouveaux projets dès lors qu'ils sont construits autour d'un projet social fort et qu'ils sont menés par des bénévoles.
- Prendre en compte toutes les dimensions de la personne, poursuivre et développer, quand c'est possible, les actions d'aide à la personne, existantes ou en expérimentation.
- Maintenir le ratio de frais généraux combinés en dessous de 9% et le ratio de frais de collecte en dessous de 6%.
- Poursuivre la professionnalisation du Siège en faisant appel à des bénévoles et à des salariés toujours plus compétents.
- Mettre en place le nouveau compte d'emploi des ressources dans le respect de la lisibilité de l'information transmise aux donateurs.
- Informatiser la Comptabilité et les Approvisionnements des AD : piloter le processus budgétaire combiné.
- Défendre le PEAD et négocier la redistribution de sa répartition.
- Défendre la Loi Coluche et le principe d'un contrôle public de la générosité.
- Maintenir une communication forte et indépendante pour témoigner et alerter les pouvoirs publics sur la situation des personnes accueillies par les Restos.

Même tombé au plus bas, chacun a la possibilité de s'en sortir dès lors qu'il reçoit l'aide opportune.

Le Réseau Culture et Loisirs est celui qui connaît la plus forte progression. La recherche de partenariats avec les autres associations, le développement d'activités sportives et physiques, l'ouverture d'un centre de vacances au Val d'Akor, sont autant de perspectives pour aller un peu plus loin encore dans ce domaine.

En 2010, **la Lutte contre l'illettrisme** mobilise 49 Associations Départementales qui répondent aux objectifs des apprenants : préparation d'un examen (DILF), aide à la réinsertion professionnelle, autonomie dans la vie quotidienne (par exemple en rendant possible le passage du permis de conduire à des personnes bloquées par la barrière de la langue), création de lien social, possibilité d'aider les enfants dans leurs devoirs. **L'Accompagnement Scolaire** présent dans 29 AD, réside d'ailleurs souvent dans ce critère : l'intégration des parents au soutien des enfants en difficulté.

Le Microcrédit Social poursuit le double objectif de l'insertion économique et de l'insertion bancaire, en passant du don au prêt. Depuis 2006 notre association a étudié 1 177 demandes, 300 dossiers sont allés jusqu'au terme.

Pour la mise en œuvre de l'ensemble de ces missions sociales, chaque structure locale s'appuie désormais sur son Projet Associatif Départemental. La généralisation et l'actualisation de cette démarche est absolument nécessaire si nous voulons créer les conditions favorables pour remplir **notre objectif principal : aider ceux que nous accueillons à s'en sortir durablement.**

La Vie Associative et les Antennes Nationales sont à l'écoute des Associations Départementales pour créer les conditions favorables à la mise en place de ces projets.

5100 t

DE DENRÉES RÉCOLTÉES MARQUENT LE GRAND SUCCÈS DE LA COLLECTE ALIMENTAIRE NATIONALE DE MARS

Cette année **la collecte alimentaire nationale** de mars - avec une mobilisation sans précédent de plus de 41 000 bénévoles dans 4 200 magasins, et plus de 5 100 tonnes offertes par des millions de donateurs - aura été un grand succès.

En facilitant le développement des compétences, **la Formation** contribue elle aussi grandement aux missions sociales. **Avec un coût par stagiaire divisé par huit depuis 2002**, nous avons pu prendre le virage nécessaire pour atteindre le plus grand nombre, soit un bénévole sur trois formé dans l'année. Mais nous devons encore renforcer les modules de formations à la prise de responsabilités, tout en nous assurant qu'aucun acteur de notre association n'ignore les fondamentaux de l'engagement aux Restos.

Nous venons de voir comment chaque activité progresse encore en 2010. Dans ce contexte, il est plus que jamais indispensable d'assurer la cohésion de notre mouvement : c'est le rôle du **Comité des Missions Sociales (CMS)**. En organisant la consultation nationale, en animant les Antennes, en poussant sur le terrain le message des Restos, en s'assurant de la cohérence de nos actions, le CMS joue **un rôle crucial et stabilisateur.**

NOTRE ORGANISATION

COMMENT AVONS-NOUS TROUVÉ LES MOYENS D'AGIR ?

La Cour des Comptes (juin 2009), souligne le souci permanent de l'économie qui caractérise les Restos et constitue à la fois un moyen de faire plus de choses, en consacrant l'essentiel des ressources à l'action, mais aussi la garantie que nous donnons à tous ceux qui nous soutiennent financièrement, que leur argent est utilisé au mieux. En 2010, ce ratio des frais généraux a encore évolué à la baisse, passant de 8,31% à 7,59%.

La Comptabilité Nationale et la Cellule Gestion veillent depuis des années à la fiabilité de nos comptes et au respect des normes comptables et fiscales.

De son côté, la Cellule Gestion contrôle et assiste les 116 Associations Départementales (AD). Avec 30 missions d'audit en 2010 (contre 17 en 2009), ce service accompagne les AD dans la maîtrise des comptes et du processus budgétaire.

Les services généraux du siège national sont également mobilisés pour le fonctionnement des services centraux et dans l'assistance aux AD.

+12%

DE DONNS. CETTE HAUSSE ATYPIQUE EN PÉRIODE DE CRISE PROUVE LA CONFIANCE DES DONATEURS

Le nouveau site web des Restos a été lancé avec succès. Mais ce sont surtout les projets d'informatisation des approvisionnements et des comptabilités départementales qui constituent nos objectifs. Ces deux éléments achèveront la sécurisation et le pilotage de notre activité, qui sera complétée par un renforcement du contrôle de gestion.

Cette gestion de plus en plus performante de nos services généraux doit également beaucoup à l'implication de notre Délégué Général depuis presque 6 ans. Avant son départ vers de nouvelles aventures professionnelles, je tenais à lui rendre hommage pour le travail qu'il a accompli.

Quelle que soit la rigueur de notre gestion, elle ne suffirait pas sans des ressources financières conséquentes :

Les dons progressent à nouveau de façon spectaculaire (+12 %, soit + 7 millions d'euros). Cette hausse "atypique" en période de crise, prouve la confiance des donateurs, l'efficacité de notre communication, et l'utilité de la Loi Coluche. Nous avons collecté avec plus d'efficacité encore, ce qui fait passer notre ratio de collecte de 5,6 % à 4,3 %.

Les donations et legs progressent aussi de presque 10 %.

Les manifestations sont stables en montant et diminuent en nombre. De nombreux bénévoles prouvent qu'il est possible d'organiser 6 événements rentables par an, tout en respectant la législation.

11,6 M

DE TÉLÉSPECTATEURS ONT SUIVI LES ENFOIRÉS 2010

4. **Le mécénat et le partenariat d'entreprise** avoisinent les 2 millions d'euros quand on combine les produits en euros et en nature. Les actions d'aide au retour à l'emploi et la participation à la collecte nationale de plus de 2 000 salariés viennent s'y ajouter.

5. **Les subventions sont aussi en progrès (+ 15 %)**, principalement grâce aux aides complémentaires de l'Etat. Les subventions des collectivités locales (plus de 9 millions d'euros) ne semblent pas faiblir.

6. **Les Enfoirés toujours au Top.** Les 37 artistes présents cette année ont attiré plus de 60 000 spectateurs, 11,6 millions de téléspectateurs et enclenché des centaines de milliers de ventes de CD et de DVD (en légère baisse due à la crise dans ce secteur). Avec 17,8 % de nos ressources, cela constitue un apport unique et précieux. Le ratio de frais passe de 22,5 % à 20 %, soit son plus bas niveau historique. On ne peut que souligner l'incroyable investissement du groupe qui anime les Enfoirés, à la tête duquel se trouve toujours Jean-Jacques Goldman.

QUELLES PERSPECTIVES :

ET DEMAIN ?

La question de savoir si nous avons honoré la confiance de tous ceux qui nous ont soutenus en 2010 trouvera sa réponse dans les pages qui précèdent. Elle n'est déjà plus d'actualité, car nous sommes entièrement tournés vers l'avenir, vers ce qui nous rendra à la fois plus forts et moins indispensables.

Nous ne devons pas baisser notre garde :

1. **Les Pouvoirs Publics** nous aident, car ils savent qu'ils ne pourraient mettre en œuvre un aussi large éventail d'actions à des coûts aussi bas. Mais ils voudraient nous contrôler davantage (mutualisation logistique, mise en place des services départementaux centralisés pour l'hébergement, etc.).

2. **L'opinion publique** nous soutient, mais elle peut se détourner à la moindre polémique.

3. **Nos ressources** n'ont cessé de progresser, mais quid de demain ?

4. Nous maîtrisons notre budget alimentaire, mais le coût des matières premières repart à la hausse, et il devrait encore augmenter de 30 % dans le futur.

Nous devons donc poursuivre nos efforts, appliquer le Projet Associatif National (Cf. p.62-63), réfléchir à l'avenir de notre distribution alimentaire.

Juste pour faire en sorte que la "petite idée" de Coluche poursuive encore sa route quelques années, le temps qu'elle ne soit plus d'actualité n'étant malheureusement pas encore venu.



RAPPORT FINANCIER 2009-10

1^{er} mai 2009 au 30 avril 2010

Les comptes annuels de l'Association Nationale et les comptes combinés ont été soumis au contrôle de nos commissaires aux comptes, le cabinet Pierre-Henri Scacchi et Associés représenté par Monsieur Planté, le cabinet Mazars représenté par Monsieur Amoyal.

Les comptes ont été présentés et arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 septembre 2010.

Les comptes combinés concernent la totalité des associations qui constituent les Restos du Cœur, c'est-à-dire :

— L'Association Nationale

— Les 116 Associations Départementales et Locales agréées par l'Association Nationale sur l'exercice 2009/2010.

4.1 PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

Pour l'exercice 2009/2010, les produits et les charges des 117 Associations se répartissent comme suit :

EN MILLIERS D'EUROS	Association Nationale	116 Associations Locales	Neutralisations internes	Total Net	Rappel 2008/2009
PRODUITS	110 136	51 091	- 9 611	151 616	137 913
CHARGES	111 235	51 946	- 10 299	152 882	142 845

La neutralisation des opérations internes correspond aux mouvements entre associations des Restos (essentiellement subventions de l'Association Nationale vers les Associations Locales et Départementales, contribution de solidarité, contributions inter-départementales, etc.).

L'évolution des 3 derniers exercices est la suivante :

EN MILLIERS D'EUROS	2007/2008	2008/2009	2009/2010	Évolution sur 1 an
PRODUITS	124 110	137 913	151 616	+ 9,9 %
CHARGES	129 019	142 845	152 882	+ 7 %
RÉSULTAT	- 4 909	- 4 932	- 1 266	- 74,3 %



LES COMPTES DE L'ASSOCIATION NATIONALE

4.2.1

LE COMPTE DE RÉSULTAT – LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Le projet de budget qui vous a été soumis lors de notre dernière Assemblée Générale du 17 octobre 2009 prévoyait un résultat négatif de 8.9 millions d'euros. L'excédent des dépenses sur les recettes réellement constaté au 30 avril 2010 s'élève à : 1 million d'euros. Les tableaux ci-après répondent à la logique de présentation budgétaire. Les produits et les dépenses sont détaillés dans les tableaux ci-après, suivant les principaux postes du budget :

LES PRODUITS	Budget prévisionnel 2009/2010 en milliers d'euros	Réalisé 2009/2010 en milliers d'euros	Rappel réalisé 2008/2009 en milliers d'euros
MARCHANDISES PEAD (UNION EUROPÉENNE ET PLAN DE SECOURS POUR LE LAIT)	21 500	20 404	20 007
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 130	1 861	1 182
DONS DU PUBLIC ①	44 890	49 000	44 941
DONS EXCEPTIONNELS ET LEGS ①	4 230	4 710	4 327
MANIFESTATIONS (NON FISCALISÉES)	22	17	22
PRODUITS DU SECTEUR FISCALISÉ ②	26 930	27 608	24 739
MÉCÉNAT D'ENTREPRISES ③	1 363	1 350	1 339
PRODUITS FINANCIERS ④	3 334	81	2 534
AUTRES PRODUITS	633		
PRODUITS EXCEPTIONNELS ET REPRISES PROV.	100	333	554
TOTAL DES PRODUITS	104 132	105 364	99 647

En 2009/2010 Les produits sont présentés net des engagements à réaliser sur ressources affectées. Par rapport à l'exercice précédent, on peut noter les points suivants :

①

Le volume des dons et legs de l'exercice s'est fortement accru (+ 4.4 millions d'euros soit + 9%).

②

Ce poste intègre les recettes relatives aux spectacles des Enfoirés (billetterie et ventes de disques pour l'essentiel) et présente une hausse de 2 869 K€ qui intègre des évolutions disparates :



1. Diminution des recettes de billetterie de l'ordre de - 1 640 K€ (- 35 %), compte tenu du lieu retenu pour l'édition 2010 (Le Nikaia de Nice disposant moins de places que le POPB retenu l'année précédente).
2. Diminution du chiffre d'affaire brut (hors retours) concernant les ventes de disques et DVD de - 1 million d'euros (- 5 %).
3. Diminution des retenues de garantie opérées par le distributeur afin de couvrir les éventuels invendus pour 3,4 millions d'euros.
4. Prise en compte des recettes des ventes kiosque de l'édition 2009, ainsi qu'une provision concernant l'édition 2010 : 1.5 million d'euros. Ce secteur génère sur cet exercice 26 % des ressources de l'Association Nationale.

③

Les ressources monétaires liées aux partenariats sont classées en mécénat dans la présentation budgétaire afin de respecter la nature fiscale de ces opérations confirmée lors d'un entretien avec les représentants des instances ministérielles. Elles s'élèvent en 2009/2010 à 1 350 K€ (contre 1 339 K€ en 08/09). Les ressources en nature générées par les manifestations ne sont pas comptabilisées, conformément à la note intitulée "Contributions volontaires" des règles et méthodes comptables des comptes annuels.

④

Par ailleurs, le montant des produits financiers latents sur le portefeuille de SICAV et de fonds de placements s'élève à la fin de l'exercice à 5.7 millions d'euros. Les opérations liées à la gestion des chèques vacances par l'association nationale sont comptabilisées en contribution en nature conformément à la réglementation. Il s'agit, en effet, de mise à disposition gratuite de services.

LES CHARGES	Budget prévisionnel 2009/2010 en milliers d'euros	Réalisé 2009/2010 en milliers d'euros	Rappel réalisé 2008/2009 en milliers d'euros
MARCHANDISES DE L'UE ¹	21 500	20 404	20 007
ACHATS DE MARCHANDISES ET LOGISTIQUE ¹	66 107	58 222	59 761
SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX DÉPARTEMENTS ET AUX ACTIONS D'INSERTION (Y COMPRIS AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL)	10 200	10 156	11 495
FORMATION DES BÉNÉVOLES ET PILOTAGE DES ACTIONS	1 223	1 209	1 061
FRAIS D'APPELS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2 900	2 489	2 765
CHARGES DU SECTEUR FISCALISÉ	5 772	5 172	5 336
FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION NATIONALE ²	4 285	4 686	4 165
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES ³	467	3 838	627
FONDS SOCIAL STATUTAIRE	330	8	253
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	263	276	247
TOTAL DES CHARGES	113 046	106 463	105 718

En 2009/2010, les engagements à réaliser sur ressources affectées sont présentés en moins des ressources concernées.

Les remarques essentielles sont les suivantes :

1

Les charges alimentaires (UE + achats) ont baissé d'un peu plus d'1 million d'euros, le total s'élevant à 79 millions d'euros contre 80 millions d'euros l'exercice précédent. Par ailleurs, la ramasse locale et la collecte nationale sont toujours significatives. Ces éléments ont permis de servir environ 103 millions de repas aux personnes les plus démunies au cours de l'exercice.

Il reste environ 21.6 millions d'euros de droits de tirage disponibles pour l'exercice 2010/2011.

2

Ce chiffre tient compte pour la première fois, d'une provision pour retours (invenus) qui s'élève à 3 215 K€. (Cf. commentaire bilan passif plus bas).

3

Le volume des frais de fonctionnement des services tel que calculé dans le suivi budgétaire de l'Association Nationale augmente de 521 K€ (+ 13%). Toutefois, cette comparaison n'est pas pro-format car dans le même temps, l'Association Nationale a pris à sa charge le budget assurance automobile jusqu'à présent payé par les Associations Départementales.

En outre, cette évolution est à rapprocher de l'effort de professionnalisation de la gestion et de l'organisation de l'association qui a été fortement saluée dans le rapport de la Cour des Comptes de juin 2009, mais qui génère des coûts de personnel et d'intérimaires.

4.2.2

LE BILAN

Les principaux postes du bilan sont :

À L'ACTIF	Au 30/04/2010 en milliers d'euros	Au 30/04/2009 en milliers d'euros
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	314	101
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ²	4 637	3 659
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	392	400
STOCKS ET EN-COURS ¹	18 117	14 881
CRÉANCES	24 667	19 071
LIQUIDITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES ³	44 953	42 198
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	286	219
TOTAL GÉNÉRAL	93 366	80 529

1

Le niveau de stock est en augmentation par rapport à l'exercice précédent.

2

L'évolution du poste immobilisation est en majeure partie due aux travaux de réhabilitation de la résidence Hermel.

3

L'excédent des recettes encaissées sur les dépenses décaissées a permis d'augmenter le montant des liquidités qui s'élève à environ 45 millions d'euros.

AU PASSIF	Au 30/04/2010 en milliers d'euros	Au 30/04/2009 en milliers d'euros
FONDS ASSOCIATIF SANS DROITS DE REPRISE	7 793	5 944
FONDS DE PRÉVOYANCE ²	65 794	71 866
REPORT À NOUVEAU		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE ¹	- 1 098	- 6 071
PROVISIONS ³	3 319	104
DETTES	17 558	8 686
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
TOTAL GÉNÉRAL	93 366	80 529

1

Le passif fait apparaître l'excédent des emplois sur les ressources de l'exercice pour 1 million d'euros.

2

L'affectation du résultat de l'exercice précédent explique la diminution des fonds de prévoyance.

3

Au 30 avril 2010 une "provision pour retours" couvrant le risque d'avoir à rembourser les CD et DVD invenus des concerts 2008 à 2010 des Enfoirés est constituée à hauteur de 3 215 K€. Le contexte et le mode de calcul de cette provision sont rappelés ci-après : L'association enregistre dans ses livres le chiffre d'affaires lié à la mise en bacs des CD et DVD (mise à disposition dans les différents points de ventes), minoré des

retours (invenus) estimés contractuellement par le distributeur sur la base d'un pourcentage du chiffre d'affaires.

Le risque potentiel provient du "stock de réserve" qui peut être retourné à tout moment à l'association et engendrer des ventes négatives. C'est le caractère incertain de la survenance du risque de remboursement, de son montant et de son échéance, qui entraîne la constatation de cette provision pour risques et charges.





LES COMPTES DES ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

4.3.1

LA SOMME DES 116 COMPTES DE RÉSULTAT ET DES 116 COMPTES D'EMPLOI DES RESSOURCES

TOTAL DES PRODUITS :	51 091 K€
TOTAL DES CHARGES :	51 946 K€
RÉSULTAT :	- 855 K€

LES PRODUITS	2009/2010 en milliers d'euros	2008/2009 en milliers d'euros	Évolution
DONS	10 138	8 861	+ 14.4 %
MANIFESTATIONS MÉCÉNAT	924	914	+ 1.1 %
SUBVENTIONS	35 316	35 198	+ 0.3 %
AUTRES PRODUITS	4 713	4 606	+ 2.3 %
TOTAL DES PRODUITS	51 091	49 579	+ 3 %

L'ensemble des ressources continue cette année de progresser et notamment le volume des dons.

La comptabilité analytique des associations départementales permet de présenter les charges du compte de résultat comme suit :

LES CHARGES	2009/2010 en milliers d'euros	2008/2009 en milliers d'euros	Évolution
DISTRIBUTION ET RELAIS	16 832	16 211	+ 3.8 %
ACCOMPAGNEMENT ET RETOUR À L'EMPLOI	19 488	18 167	+ 7.3 %
INSERTION PAR LE LOGEMENT, HÉBERGEMENT D'URGENCE	5 269	5 007	+ 5.2 %
CULTURE, LOISIRS	1 322	1 186	+ 11.5 %
LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME	501	456	+ 9.9 %
ACCOMPAGNEMENT DES GENS DE LA RUE	2 129	1 732	+ 22.9 %
ACCOMPAGNEMENT AIDE ALIMENTAIRE	349	236	+ 47.9 %
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	6 056	6 291	- 3.7 %
TOTAL DES CHARGES	51 946	49 287	+ 5.4 %

Le montant des dépenses dédiées aux missions sociales s'élève à 45 890 K€ en 09/10 contre 42 996 K€ en 08/09 soit un accroissement de 2 894 K€ (+ 6.7 %).

4.3.2

LA SOMME DES 116 BILANS

Les dépenses concernant les activités de distribution alimentaire restent quasiment stables.

Les frais de fonctionnement ont été maîtrisés et baissent de 3.7 %.

À L'ACTIF

	Au 30/04/2010 en milliers d'euros	Au 30/04/2009 en milliers d'euros
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	1
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 323	8 942
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	610	582
STOCKS ET EN-COURS	94	45
CRÉANCES	7 405	5 609
LIQUIDITÉS ET VALEURS MOBILIÈRES	8 207	9 253
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	469	517
TOTAL GÉNÉRAL	26 109	24 949

AU PASSIF

	Au 30/04/2010 en milliers d'euros	Au 30/04/2009 en milliers d'euros
REPORT À NOUVEAU ET FONDS ASSOCIATIFS	7 857	7 120
SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT	8 131	7 195
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 855	292
PROVISIONS	213	286
FONDS DÉDIÉS	434	331
DETTES	7 571	6 493
PRODUITS PERÇUS D'AVANCE	2 758	3 232
TOTAL GÉNÉRAL	26 109	24 949



LES COMPTES COMBINÉS

Ces comptes combinés concernent la totalité des 117 associations des Restaurants du Cœur.

4.1

LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Pour la première fois, le compte d'emploi annuel des ressources (CER), présenté page 20-21 de ce rapport annuel, a été élaboré conformément aux dispositions du règlement n°2008-12 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) applicable à compter de l'exercice 2009/2010.

Les principes suivants ont été entérinés par le Conseil d'administration du 29 avril 2010.

Le CER présente de manière analytique les ressources de l'entité selon leur destination (missions sociales et statutaires, frais de recherches de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au compte emploi des ressources est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat.

Les dépenses opérationnelles correspondent aux coûts engagés par l'association pour la réalisation des missions sociales. Ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Seules les charges directes (c'est-à-dire les frais que l'on peut affecter précisément et "sans ambiguïté" à une mission sociale) sont considérées comme pouvant être des dépenses opérationnelles et affectées analytiquement à la famille de chacune des missions sociales.

Considérées comme des coûts de structure, les charges indirectes sont affectées aux frais de fonctionnement notamment: informatique, administration, comptabilité, gestion.

Les ressources issues de la générosité du public (les dons, les legs, les donations et les produits des manifestations) financent en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions, dons, donations et legs affectés obtenus.

L'imputation de la générosité du public par mission sociale est présentée au prorata du montant des dépenses de la mission sociale restant à financer sur la totalité des missions sociales à imputer aux fonds propres de l'Association Nationale.

Les flux induits par le bénévolat et la valeur des marchandises obtenues gratuitement et redistribuées ne sont pas valorisés cette année. Afin de répondre aux recommandations de la Cour des Comptes et d'apporter la vision la plus complète possible du poids économique de l'action des Restos, nous allons mettre en œuvre une valorisation objective de ces postes pour les exercices à venir.

Pour une meilleure lisibilité, le présent rapport présente le comparatif de l'emploi des ressources de l'exercice avec celui de l'exercice précédent.



LES RESSOURCES	2009/2010 en milliers d'euros	2008/2009 en milliers d'euros	Évolution
DONS ET LEGS	65 460	58 125	+ 12.6 %
MANIFESTATIONS NON FISCALISÉES	941	935	+ 0.6 %
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	52 836	46 100	+ 14.6 %
PRODUITS DE LA TOURNÉE, DES DISQUES	27 196	24 739	+ 9.9 %
AUTRES PRODUITS	5 183	8 014	- 35.3 %
DÉFICIT DE L'EXERCICE	1 266	4 932	- 74.3 %
TOTAL	152 882	142 845	+ 7 %

Les commentaires sont les mêmes que ceux développés lors de l'analyse des produits de l'Association Nationale (se reporter au point 4.2.1 p.70).

LES EMPLOIS	2009/2010 en milliers d'euros	2008/2009 en milliers d'euros	ÉVOLUTION
DISTRIBUTION ALIMENTAIRE ET RELAIS 1 2	95 568	95 900	- 0.3 %
LOGEMENTS-HÉBERGEMENTS –GENS DE LA RUE 1	7 602	6 862	+ 10.8 %
CULTUREL, LOISIRS ET ILLETTRISME 1	1 947	1 297	+ 50.1 %
ACCOMPAGNEMENT RETOUR À L'EMPLOI 1	19 884	18 724	+ 6.2 %
AIDES DIVERSES ET PILOTAGE DES ACTIONS 1	1 694	1 278	+ 32.5 %
FORMATION DES BÉNÉVOLES 1	490	468	+ 4.7 %
FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC 4	2 805	3 117	- 10 %
FRAIS D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION 4	225	219	+2.7 %
CHARGES DE LA TOURNÉE, DES DISQUES, ...	5 448	5 584	- 2.4 %
FRAIS DE FONCTIONNEMENT 3 4	8 581	8 540	+ 0.5 %
FONDS SOCIAL STATUTAIRE	8	253	- 96.8 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES	234	76	x3
PROVISION POUR RISQUE RETOUR DISQUES DES ENFOIRÉS 5	3 215	0	
RESSOURCES AFFECTÉES AUX MISSIONS SOCIALES NON UTILISÉES	5 181	527	x9
EXCÉDENT DE L'EXERCICE			
TOTAL 4	152 882	142 845	+ 7 %

1

L'ensemble des missions sociales passe de 125 millions d'euros à 127 millions d'euros.

2

La part de l'action d'aide alimentaire sur l'ensemble des actions sociales reste quasiment stable et représente 75 % des actions menées.

3

Les frais de fonctionnement combinés ont continué à être maîtrisés. La part de ces frais dans le total des emplois passe de 6 % à 5.6 %.

4

De façon plus générale, le ratio frais généraux (frais de fonctionnement + frais d'appel à la générosité + frais d'information et de communication) sur le total des emplois passe de 8.3 % à 7,6 %.

5

Voir la remarque faite à ce sujet dans les commentaires des postes du bilan passif de l'Association Nationale.

Comme nous l'avons évoqué en préambule à la présentation du compte d'emploi des ressources, les flux induits par le travail fourni par les bénévoles ne sont pas valorisés.

En conclusion, les comptes de l'exercice 2009/2010 révèlent un accroissement global et significatif des dépenses liées aux missions sociales, une maîtrise des frais généraux (qui passent sous le seuil de 8 %) et un maintien de la part prépondérante de la distribution alimentaire dans les missions sociales.

La part des actions d'insertion en faveur des personnes les plus démunies dans les missions sociales s'est légèrement accrue sur l'exercice 2009/2010 par rapport à l'exercice 2008/2009 et augmentent en volume de 6.2 %.

4.5

ÉVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA CLOTURE

Néant

4.6

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES ADMINISTRATEURS NATIONAUX

Le montant total des frais de déplacement des 24 administrateurs de l'Association Nationale au cours de l'exercice 2009/2010 s'élève à 26 927 euros pour l'ensemble des 11 Conseils d'Administration et des autres réunions auxquelles ils assistent

et dans lesquelles ils représentent l'association tout au long de l'année. Ces frais sont remboursés sur justificatifs et sur la base d'un barème très strict (billets de seconde classe, plafond maximum pour les autres frais).

4.7

MONTANT DES SALAIRES DES 5 PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES DE L'ASSOCIATION NATIONALE

Le montant brut global des salaires des 5 personnes les mieux rémunérées de l'Association Nationale au cours de l'exercice 2009/2010 s'élève à 272 988 euros.



on compte sur vous
Cherhe

on compte sur vous
Cherhe



Pour nous aider, adressez vos dons par courrier :
Restaurants du Cœur 75515 Paris Cedex 15

ou en ligne sur notre site : <http://dons.restosducoeur.org>

+ d'infos : www.restosducoeur.org